

# Faire-part

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 33

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205288>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LES FEMMES PEUVENT :

dire « non » si bas que ça veut dire « oui ».

Six femmes peuvent parler en même temps et se comprendre, quand deux hommes ne peuvent pas le faire.

Elles aiguiseront un crayon de mine si vous leur donnez beaucoup de temps et beaucoup de crayons.

Elles peuvent mettre cinquante épingles à leur robe, pendant que vous vous en mettez une sous l'ongle.

Elles peuvent arriver à la conclusion correcte sans le moindre travail de raisonnement.

Elles peuvent se promener toute la nuit avec un enfant malade, sans songer à perdre patience.

Elles peuvent parler miel à leur plus grande ennemie pendant toute une soirée, pendant que deux hommes, dans les mêmes circonstances, seraient à se tapocher en moins de dix minutes.

Elles peuvent faire damner un homme en 24 heures et le ramener en paradis en deux secondes par la moindre caresse ; pas un mortel enfant d'Adam ne pourrait faire la même chose.

Elles peuvent de leur rire le plus cristallin vous faire croire à leur gaieté, alors qu'elles ont la mort dans le cœur.

Elles ont la vertu d'un ange pour vous pardonner les plus grosses fautes, et la malice d'un démon pour vous torturer sur une pécadille.

Elles peuvent retourner leur vieux gilet et le porter dans la rue avec délices, si elles savent qu'elles ont ménagé la bourse de quelqu'un qu'elles aiment ; et peuvent vider leur portemonnaie pour des bonbons quand elles n'ont pas de souliers.

Elles peuvent prendre une journée pour choisir des bretelles à leur mari, et s'acheter un deuil en cinq minutes.

Elles peuvent braver les plus grands dangers pour leur bien-aimé et se trouver mal à la vue d'une souris.

**Les reptiles.** — Un flâneur de la pire espèce vient, à force de basses et plates sollicitations, d'obtenir un poste bien au-dessus de ses capacités.

A quelqu'un qui feignait de le féliciter, il osa dire :

— Et je vous jure, pourtant, que je n'ai pas fait un seul pas pour obtenir cet emploi.

— Parbleu, répartit une personne présente, quand on rampe on ne marche pas.

**L'amour pratique** — Que penses-tu de ce jeune industriel qui a demandé ta main ?

— Il y a en lui une chose qui me déplaît et une qui me plaît.

— Qu'est-ce qui te déplaît ?

— Son physique.

— Et qu'est-ce qui te plaît ?

— Son usine, qui rapporte cent mille francs par an.

## LA PRIVIRA DAO BOUTSÉRON

**M**onsu lo menistre reincontre on dzo pè la tserraire, on gaillà que travaillivè adé pè lè bou ; fasi don lo boutséron, pregnai dâi tâtses dè la coumouna et tandi lo travail, cuisivè deïn 'na capita et on le vèyai ào veladzo què dè sa-t'èin quatorze, quand vegnai queri dè la medzaille.

Cè gaillà, qu'on l'ài desâi Paivron, n'allavè don quas jamé ào prèdzo et lo menistre profita dè ceïn que lo reincontravè po l'ài fèrè on petit sermon :

— Dis-vai, l'ami Paivron, que l'ài fâ, coumeint ceïn va-te que ne tè vayo jamé ào prèdzo : mè seimbllo que te devètrè avâi mé dè cousins dè te n'âma, na pas la laissi allâ dïnse à la perdechon, kâ, su sâ, qu'avoué to meti que te fâ, te

ne priyè papi on iadzo dè tota la senanna. Sâ-tu ào meïn 'na bouna priyira po la pouai derè !

— Oh ! se chet, monsu le menistre, y'èin sé 'na tota crâna : l'est ellia que diont ti lè matins, elliaço que vont pè lè bou, coumeint mè !

— Et bin, dis-la vai ? po vaire !

— La vouaiquè :

« Bon Dieu, fa crétrè tant que te pào :

» Dâo frâno, dâo plliâno, dâo tsâno,

» Dâo poumai, dâo pérai, dâo coudari,

» De l'âilli, dâo noyi, dâo tzatagni,

» De l'eingrebliai, dâo corniolai,

» Dâo vouargna qu'aussè bio segnons,

» Dè la vouabllia, dau savougnon ! Amen ! »

## VENGEANCE DE BUREAUCRATE

**U**n commis d'une maison de confection se présenta l'autre jour au guichet d'une administration.

Comme d'habitude, l'employé préposé à ce guichet ne se pressait pas de répondre. Il lisait son journal ou fourbissait ses ongles, que diable !

Le client, qui était pressé, murmura. Peine perdue. Le préposé au guichet souriait malicieusement dans sa barbe.

Le client se fâcha, invoqua les « droits du public ». Ah ! ouiche ! le public, au guichet, n'est jamais du bon côté.

Impatenté, le client s'en alla en menaçant de se plaindre en haut lieu.

Le malheureux ! que faisait-il là !

Le préposé au guichet a toujours le dernier mot.

Quelques jours après la scène, ce dernier se rendit dans le magasin où travaillait le commis en question, reconnut son homme et lui fit, pendant près d'une heure, déballer des monceaux d'étoffes où rien ne lui convenait.

Alors, quand il s'en alla, laissant le comptoir encombré, il engagea sa victime, résignée... à se montrer désormais plus patiente et plus polie vis-à-vis de ceux qui le devaient servir.

Que cela vous serve de leçon, à vous tous, et vous préserve de vous en prendre jamais à la bureaucratie.

**A table d'hôte.** — Que font vos fils, madame ?

— Mon premier est en Angleterre, mon second s'occupe d'électricité.

Un voisin distrait. — Et votre tout, madame ?

## UNE ÉNIGME

**O**n sait que nombre de personnes, du sexe aimable principalement, recueillent avec une ardeur inlassable tous les timbres-poste oblitérés, quels qu'ils soient, sur lesquels elles peuvent mettre la main. Elles sont tous les jours à votre porte et, le regard suppliant, le sourire aux lèvres, la main tendue : « Si vous avez de vieux timbres-poste, gardez-les moi, je vous prie ! »

Comment refuser, quand on peut si aisément faire le bonheur de ces bonnes âmes. Car on fait vraiment leur bonheur en répondant à leur modeste désir.

Et voilà qu'à chaque lettre, journal ou paquet reçu, on découpe soigneusement les timbres, que l'on serre ensuite avec non moins de soins dans quelque enveloppe ou dans quelque vieux cartonnage inutilisé.

Alors, quand la bonne dame ou la gente demoiselle revient, l'œil suppliant, les lèvres souriantes, on va triomphant au-devant d'elle, le cartonnage à la main :

— Vous venez pour les timbres ?... Voici !!

Et la dame ou la demoiselle de se confondre en remerciements, qui vous donnent à peu de frais la satisfaction d'un bienfait accompli.

Mais que deviennent ces timbres et pourquoi leur possession fait-elle ainsi la joie des bonnes âmes dont nous parlons ?

Un journal, qui nous tombe sous la main, l'*Intermédiaire des curieux*, répondit un jour à cette question, par les explications suivantes :

1° Les uns prétendent que les couleurs des timbres-poste étant de qualité très fine et coûteuse, on fait détrempier ces timbres oblitérés dans une composition chimique pour en détacher ces couleurs et les utiliser à nouveau dans l'industrie.

2° D'autres insinuent que, par certains procédés scientifiques habiles, mais délictueux, on peut faire disparaître l'oblitération des estampilles noires d'arrivée ou de départ apposées par l'administration des postes, et faire resservir ces timbres-poste pour l'affranchissement des lettres et autres objets sans bourse délier. Cette industrie illicite se pratique-t-elle, en effet, et est-elle scientifiquement réalisable ? En d'autres termes, peut-on effacer l'oblitération sans altérer le timbre-poste lui-même ?

3° D'autres personnes ont répondu que ces timbres-poste, d'un usage courant, de quinze centimes et autres fractions, se vendaient (quoiqu'à des prix très minimes) pour être expédiés à l'étranger, où ils devenaient alors, une fois la frontière traversée, des timbres étrangers, par rapport aux collectionneurs.

4° D'autres, enfin, pensent que ces timbres-poste sont recueillis pour des bonnes œuvres : les *petits Chinois*, etc. ; mais, s'ils sont ainsi conservés dans ces intentions, c'est qu'ils peuvent être mis à profit, quoiqu'oblitérés, et alors, comment peuvent-ils être utilisés ?

Comme on le voit, ces explications diverses, ne donnent pas catégoriquement le mot de l'énigme, et nous continuerons encore longtemps sans doute à entendre — sans savoir pourquoi — des gens nous demander avec insistance de vieux timbres-poste.

**Taches de vin et de fruits.** — Un moyen de les enlever consiste à imbiber la partie tachée avec de l'eau de Javel pure. Dès que la tache aura disparu, il faut plonger vivement le linge dans un vase d'eau fraîche préparée d'avance, et frotter avec soin tous les endroits touchés par l'eau de Javel, de manière à en faire disparaître toute trace. La tache sera effacée pour toujours.

## Passe-temps.

Les réponses aux acrostiches de notre numéro du 25 juillet, sont : *Napoléon* ; *Guillaume-Tell*.

15 réponses justes. La prime est échue à M. Alphonse Pellis, à Nyon.

## Charade.

Elie Ducomron, qui était un homme de très joyeuse humeur, proposa un jour, dans une réunion d'amis, la charade que voici :

Mon **premier** est un oiseau.

Mon **second** est ce que fait le père Dumas quand il boit un verre.

Mon **dernier** est nécessaire à l'exploitation d'une voie ferrée.

Mon **tout** est l'exclamation d'un fumeur malheureux.

PRIME : 1 vol. *Causeries du Conteur vaudois* et 1 brochure *Au bon vieux temps des diligences*, par L. Monnet.

**Faire-part.** — Voici un échantillon de style nécrologique puisé dans les annonces d'un journal allemand.

« Mon pauvre fils Frantz a trouvé la mort en tombant du haut de l'église. Celui qui connaît l'élévation de l'édifice pourra mesurer la profondeur de ma douleur. »

**Au « Lumen ».** — Le Cinéma Lumen offre ces jours-ci un numéro particulièrement intéressant : la Fête de lutte de Neuchâtel. Le film, de la longueur d'un kilomètre, nous promène dans les rues de Neuchâtel, nous montre ses quais, le cortège et les divers jeux : hornussen, drapeaux, etc., de très amusantes passes de lutttes, le championnat et le couronnement du vainqueur.

Le programme comporte en outre de nombreux numéros, amusants pour la plupart, et le cortège de la Fête du bois, etc., etc. On passe au *Lumen* de très agréables soirées.

Redaction : Julien MONNET et Victor L'AVRAT